



Numéro 38 Été 2019

Conseil municipal

Maire :
Martin Soucy

Conseillers par district :

- 1 - Gilles Lavoie
- 2 - Annie Blais
- 3 - Robin Guy
- 4 - Jean-Pierre Labonté
- 5 - Alain Thibault
- 6 - Denis Dubé

Nous joindre :

40, avenue Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)
G5H 1W8

418 775-7285, #2100

Travaux publics :

418 775-5270, #2160

www.ville.mont-joli.qc.ca



Sommaire

Les loisirs : un service divertissant	2	Les finances se portent bien	5
Une équipe dynamique	3	Pour contrer le myriophylle à épis	6
De quel type est votre chien ?	3	Des expositions à voir à la Biblio JLD	6
Prudence près des chantiers	4	La Ville achète des verres réutilisables	6
Vente-débaras	4	Mardis musicaux/spectacles jeunesse	7
L'eau, je ne gaspillerai point	4	Mont-Joli est Fresqu'Ô Fête	8



Ça bouge à Mont-Joli !

L'été est arrivé ! La cadence diminue, la période est synonyme de vacances bien méritées, en plus d'être propice aux festivités. Dans quelques jours, Mont-Joli sera Fresqu'Ô Fête ! Du 11 au 14 juillet, des

spectacles populaires et des activités pour toute la famille agrémenteront ces quatre jours de festivités.

Toujours aussi populaires, les Mardis musicaux et les spectacles jeunesse animeront tout l'été la scène extérieure Bois BSL du Château Landry. À l'intérieur, on peut visiter l'exposition des œuvres de Gilles Carle. Cette belle proposition du CLAC est à l'affiche jusqu'en septembre. Profitez-en pour casser la croûte sur l'invitante terrasse.

Du côté des mises en chantier, le rythme ne diminue pas, loin s'en faut. Les travaux de l'Amphithéâtre Desjardins avancent rondement et affichent même une avance de quelques semaines sur l'échéancier. La structure est montée, l'amphithéâtre prend forme.

Nous avons également donné le coup d'envoi officiel aux travaux de construction de la caserne incendie. Nos pompiers bénéfi-

cieront dans un proche avenir d'une caserne moderne, dotée d'installations et d'équipements répondant aux exigences actuelles en matière de sécurité incendie.

D'autres chantiers pointent ou sont sur le point d'émerger. Je pense entre autres à la Résidence du Saint-Rosaire, qui est passée aux mains de nouveaux propriétaires en mai. J'en profite pour souhaiter tout le succès escompté au groupe Immobilier BBCF. Les nouveaux maîtres des lieux ont plusieurs projets dans leurs cartons qui nous font anticiper le meilleur pour cette résidence au potentiel élevé. Cette orientation s'inscrit pleinement dans notre vision, qui est d'offrir à nos aînés des lieux d'hébergement de qualité répondant à leurs besoins.

Notre ville est belle à voir en toutes saisons mais avouons qu'en été, ses 4 Fleurons ajoutent ce petit supplément qui fait toute la différence. Les aménagements fleuris et paysagers entretenus avec soin par notre équipe horticole suscitent de nombreux commentaires positifs. Bien mérités, il va sans dire.

On peut participer chacun à notre façon à cet effort d'embellissement collectif en entretenant notre propriété, en la gardant propre et accueillante et, pourquoi pas, en l'agrémentant de fleurs, d'arbustes ou d'arbres. Semons l'avenir avec fierté !

Martin Soucy, maire



Gilles Lavoie
District 1

Travaux publics
Ressources humaines
Fonds retraite employés
Fondation de la Ville
Office municipal
d'habitation
Comité Santé MRC de La
Mitis
Patrimoine de La Mitis



Annie Blais
District 2

Politique culturelle/CLAC
Politique familles-aînés
Parc du ruisseau Lebrun
Petit Plantarium
Comité Environnement
Fonds humanitaire
Ressources humaines
Fonds retraite employés
Éco-Mitis
Comité Stratégie jeunesse
Parc de la Rivière Mitis



Loisirs, culture et vie communautaire : un service divertissant

Érika Gauthier, responsable aquatique, Lise Bossé, secrétaire, Josée Lévesque, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, et Steeve Caron, préposé à l'entretien.

Les loisirs, la culture et la vie communautaire jouent un rôle important dans la qualité de vie, le bien-être et la santé globale d'une communauté.

Avec un budget de 2 M\$ et une petite équipe à temps plein de sept personnes (excluant le personnel de la bibliothèque), le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Mont-Joli donne à notre ville son visage divertissant et festif.

Plusieurs infrastructures de la Ville relèvent de ce service telles que la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers, le Château Landry, le stade du Centenaire, le futur Amphithéâtre Desjardins, la piscine Gervais-Rioux, la patageoire ainsi que les salles communautaires (Saint-Jean-Baptiste, Pavillon Lebel, et Père-André-Boutin).

Le service des loisirs met également à la disposition de la population des terrains de jeux, de balle molle, de soccer, et un parc de planche à roulettes en plus des gymnases des écoles du Mistral, des Alizés et Norjoli pour les amateurs de sport. Dans cette catégorie entrent aussi les patinoires extérieures des écoles des Alizés et Norjoli, et les sentiers pédestres.

Les endroits et les lieux de divertissements et de pratiques sportives ne manquent pas ! Et les occasions de fêter ou de se réunir dans une ambiance festive ou musicale non plus ! Voyez par vous-mêmes : mardis musicaux, après-midis musicaux, Fête nationale, semaine de la relâche scolaire, défilé du Père Noël,

Fresqu'Ô Fête... Plusieurs des activités proposées par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire sont gratuites ou à faible coût pour favoriser une plus grande accessibilité.

Soutien aux organismes

Le Service soutient les organismes de la communauté afin de favoriser le développement des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à Mont-Joli. Il est doté d'une politique de dons et commandites et d'une politique de reconnaissance des organismes qui lui permettent de fournir un soutien financier à ces derniers.

Il participe aussi à l'élaboration de politiques favorisant l'inclusion et la participation citoyenne de toutes les générations, telle la politique familles-aînés. La Ville de Mont-Joli, par l'intermédiaire du service des loisirs, participe à la mise à jour de MADA, municipalité amie des aînés, un projet piloté par la MRC de La Mitis.

Pour joindre le Service des loisirs :
418 775-7285 poste 2170
loisirs@ville.mont-joli.qc.ca



Une équipe d'expérience



Les gars du stade du Centenaire : Bryan Fortin, Gervais Ross et Guy Bourgoïn. (Photo Sonia Lévesque - Service des communications)

Assistée de Lise Bossé, qu'elle appelle volontiers son bras droit, la directrice du service, Josée Lévesque, coordonne avec maestria l'ensemble de ces activités dispensées par une dynamique équipe composée d'Érika Gauthier, responsable aquatique, Steeve Caron, préposé à l'entretien, Gervais Ross, Bryan Fortin et Guy Bourgoïn, employés du stade du Centenaire. L'équipe de la piscine est formée d'une douzaine de sauveteurs-trices et moniteurs-trices à temps partiel.

Dirigée par la régisseuse Julie Bélanger, la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers compte trois employées.

Josée Lévesque est à l'emploi de la Ville de Mont-Joli depuis 1986 et dirige le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire depuis 2002. « Les besoins ont beaucoup changé avec le temps. La demande pour les

loisirs libres a augmenté comparativement aux activités plus encadrées. Notre service s'ajuste à l'évolution des besoins » souligne madame Lévesque.

Les projets ne manquent pas dans ce service qui accapare la plus grosse part du budget de la Ville, après le Service des travaux publics.

La piscine Gervais-Rioux dont l'ouverture remonte à 1967 fera l'objet d'une évaluation au cours des prochains mois afin de déterminer la nature des travaux qui devront être entrepris à moyen et long termes.

À l'étroit dans leurs quartiers, les bureaux administratifs du service des loisirs feront également l'objet d'un réaménagement complet alors que les espaces du sous-sol de l'hôtel de ville seront redistribués pour mieux répondre aux besoins de ce service et de la clientèle.

Votre chien est-il de type harcelé ou harceleur ?



Votre chien est-il à l'aise au parc ? Venez le découvrir en compagnie de professionnels les 17 juillet, 21 août et 12 septembre, de 19 h à 20 h. Anick Côté, intervenante en comportement canin, et son équipe seront sur place afin de sensibiliser les utilisateurs du parc à chiens sur l'importance d'être à l'écoute et de comprendre le langage canin. Il s'agit d'une activité joyeuse et amusante. Les chiens réactifs, agressifs et ou anxieux ne sont pas admis à cette activité. Pour information : 418 732-9669 ou www.euxreka.ca



Robin Guy
District 3

Sécurité publique
Sécurité incendie
Comité de circulation
Mesures d'urgence et sécurité civile
Comité négo/pompiers
Maison des jeunes
Parc du ruisseau Lebrun
Petit plantarium
Regroupement incendie



Jean-Pierre Labonté
District 4

Sports et loisirs
Comité des dons
Corporation du stade du Centenaire
Corporation des événements spéciaux
Politique culturelle/CLAC
Accueil des nouveaux arrivants et Mérite municipal



Alain Thibault
District 5

Urbanisme
Comité d'embellissement
Développement
économique/CODEM
Finances
Sports et loisirs/construction
aréna
Murmures de la Ville



Denis Dubé
District 6

Finances
Développement
économique/CODEM
Comité circulation
Travaux publics
Sécurité publique
Sécurité incendie
Accueil des nouveaux arrivants
et Mérite municipal
Comité des dons
Urbanisme



Prudence aux abords des chantiers

Toutes bonnes nouvelles qu'elles soient, les mises en chantier comportent également quelques désagréments avec lesquels il faut composer, que ce soit en termes de bruit, de poussière ou de va-et-vient inhabituel de la circulation lourde.

Dans un souci d'accroître la sécurité aux abords du chantier du futur Amphithéâtre Desjardins, des changements ont été apportés à la signalisation routière en avril dernier.

Ainsi, à la sortie du chantier, les conducteurs de camion doivent emprunter la rue des

Vente-débarras



Chaque année, la Ville de Mont-Joli détermine 4 périodes où il est permis pour les citoyens de tenir une vente-débarras sur leur propriété. Les deux prochaines périodes permises sont du 9 au 15 septembre et du 9 au 15 octobre. Quelques règles s'appliquent. Pour en savoir davantage, consultez notre site : ville.mont-joli.qc.ca/urbanisme/vente-de-ga-rage

Commissaires, située immédiatement au sud du site.

Quatre arrêts obligatoires ont été placés aux intersections des rues des Érables et Ross afin de ralentir la circulation automobile et ce, de façon permanente. Des panneaux annonçant la nouvelle signalisation ont également été installés.

Amorcés depuis quelques jours, les travaux de construction de la caserne incendie entraîneront aussi dans ce secteur un va-et-vient inhabituel de poids lourd, surtout à l'étape de l'excavation.

Aux abords des chantiers, pour assurer autant votre propre sécurité que celle des gens qui y travaillent, votre collaboration est essentielle :

- Portez une attention particulière à ce qui se passe sur la route et évitez les distractions.
- Respectez la limite de vitesse, les panneaux de signalisation et les indications des signaleurs et des signaleuses.

Et dites-vous bien que le meilleur est à venir!

L'eau, je ne gaspillerais point

Arrosez son asphalte...quand il pleut en plus, ce n'est peut-être pas l'idée du siècle! Pourtant ce fait vécu...oui ! oui ! nous est rapporté régulièrement par des citoyens soucieux de ne pas gaspiller l'eau potable.

Rappelez-vous qu'on ne peut pas arroser sa pelouse ou remplir sa piscine à n'importe quel moment.

L'eau passe par tout un processus technique avant d'amorcer son parcours dans le réseau de distribution. Le traitement de l'eau s'effectue 24 heures par jour, sept jours sur sept. Tout ce processus a un coût.

Pour connaître la réglementation entourant la consommation de l'eau potable, les périodes d'arrosage permises et des mesures pour économiser l'eau, consultez notre site internet : www.ville.mont-joli.qc.ca/contenu/periodes-d-arrosage

Les finances de la Ville se portent bien

Conformément à l'article 105.2.2. de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Mont-Joli au 31 décembre 2018 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Chers contribuables et citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2018, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant.

Rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers 2018 ont été vérifiés par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., en date du 6 mai 2019. Dans le cadre de cette vérification, l'auditeur indépendant a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Ville de Mont-Joli.

À la suite de la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Mont-Joli et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2018, démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

Le rapport financier

Les états financiers au 31 décembre 2018 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 13 037 928 \$ et que les revenus d'investissement ont atteint 239 011 \$ (subventions), ce qui a généré des revenus totaux de 13 276 939 \$ pour cet exercice financier.

Les différentes charges de la Ville (dépenses) ont totalisé 12 144 909 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2018 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 884 953 \$.

À la même date, la Ville possédait un excédent accumulé non affecté de 2 101 296 \$ lequel inclut l'excédent de l'exercice 2018. En ce qui concerne la dette à long terme, elle était à 7 806 689 \$ au 31 décembre, soit 892 276 \$ de moins qu'au 31 décembre 2017.

Martin Soucy, maire

En bref

Revenus de fonctionnement	13 037 928 \$
Charges (dépenses)	12 144 909 \$
Éléments de conciliation	- 8 066 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	884 953 \$
Dette à long terme	7 806 689 \$



Préventionnistes au travail

Une nouvelle équipe de préventionnistes est en poste au service incendie de la région de Mont-Joli. Au cours de l'été, la brigade fera le tour des résidences de cette région afin de vérifier l'état des avertisseurs de fumée et des extincteurs.

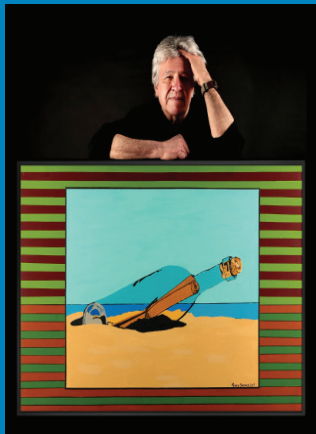
Les quatre stagiaires, Jérémie Lévesque, François-Émile Boucher, William Richard et Gabriel Fortin, profiteront de leur tournée pour répondre aux questions des citoyens en matière de prévention.

Le directeur du service incendie de la Ville de Mont-Joli, Robert Roger, rappelle que tous les étages d'une résidence doivent être dotés d'avertisseurs de fumée. Il invite les citoyens à vérifier

Médailleur obligatoire

Votre animal de compagnie a-t-il son médaillon ? Un médaillon d'identification pour les chiens et les chats est obligatoire. Ce dernier doit être renouvelé chaque année auprès de la Société protectrice des animaux du Littoral (SPAL). Pour information : 418 723-1333.

Mobilisation des résidents du lac du Gros-Ruisseau Contre la propagation du myriophylle à épis



Des expositions à voir à la Biblio JLD

Dans le but d'offrir une fenêtre sur le monde artistique d'ici et d'ailleurs, la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers met à la disposition de la population régionale une salle d'exposition permanente.

Les artistes sont invités à nous présenter leurs œuvres. Une nouvelle exposition se dévoile à chaque mois.

Les prochains artistes à exposer sont : Linda Bernier en juillet ; Guy Laperle en août ; et le Groupe Alizarin en septembre.

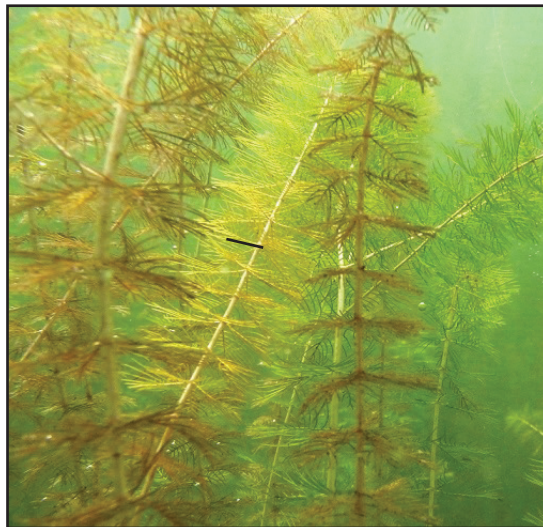
On peut visiter les expositions aux mêmes heures d'ouverture que la bibliothèque.

Réservez votre place en appelant au 418 775-4106.

CLIC !

N'oubliez pas notre concours de photos.
Les détails : www.ville.mont-joli.qc.ca

6



L'Organisme des bassins versants (OBV) du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, les municipalités de Mont-Joli et de Saint-Joseph-de-Lepage et l'Association des résidents et des résidentes du lac du Gros-Ruisseau font front commun pour lutter contre la propagation du myriophylle à épis.

La présence de cette espèce exotique envahissante fut confirmée pour la première fois au Bas-Saint-Laurent en 2016, aux lacs du Gros-Ruisseau et Témiscouata. Cette espèce exotique est réputée pour son caractère très envahissant et pour les inconvénients qu'elle occasionne, tant aux points de vue de la biodiversité que de la perte d'usages potentiels dans les secteurs affectés (navigation, baignade, pêche, etc.).

Entre autres impacts environnementaux importants, la plante entraîne la perte de biodiversité, nuit aux activités récréatives, porte atteinte à la réputation de la qualité des lacs et rivières du Québec et cause une baisse de la valeur foncière des propriétés riveraines.

L'OBV recommande quelques pratiques pour éviter la prolifération de l'ennemie.

D'abord, il est recommandé d'éviter la navigation en eaux peu profondes et dans les herbiers de myriophylle, de réduire la vitesse de navigation amplifiant le batillage (vagues produites par le sillage des bateaux) et d'éviter le fauchage ou l'arrachage du myriophylle sans récupération complète des fragments.

Rappelons que chaque fragment pourrait, dans des conditions favorables, donner naissance à une nouvelle colonie. Grâce au travail des membres de l'Association des résidents et résidentes du lac du Gros-Ruisseau, une surveillance accrue de l'évolution des herbiers de myriophylle à épis a pu être réalisée, de même que l'identification, par des balises, des secteurs les plus affectés du lac, dans le but d'y limiter la circulation et réduire les risques de fragmentation excessive de la plante.

Enfin, il est impératif de procéder au nettoyage des équipements susceptibles de transporter des fragments de myriophylle (équipements de pêche, remorques, embarcations, etc.), avant de vous rendre sur un autre plan d'eau.

Ceci est évidemment applicable aux visiteurs du lac, susceptibles d'emporter avec eux des souvenirs fort indésirables.

Pour plus d'information sur cette plante exotique envahissante, nous vous invitons vous rendre sur le site internet de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent : http://obv.nordestbsl.org/especes_exotiques_envahissantes.html

La Ville achète des verres réutilisables

La Ville de Mont-Joli a fait l'acquisition de verres réutilisables pour les événements majeurs qu'elle organise. Trois mille de ces verres seront vendus à coût minime lors de fêtes et événements. Ce sera le cas à la Fresqu'Ô Fête, du 11 au 14 juillet. Ce geste s'inscrit dans une perspective de développement durable et s'inscrit dans la lignée de nouveaux comportements écoresponsables de plus en plus présents dans les villes et le secteur de l'alimentation. Soulignons qu'Ottawa veut interdire les articles de plastique à usage unique d'ici 2021.



Des mardis musicaux et des spectacles jeunesse

Scène extérieure Bois BSL du Château Landry

Du 2 juillet au 13 août, artistes et groupes d'ici et d'ailleurs se produisent à l'occasion des **Mardis musicaux** à 19 h. Les **spectacles jeunesse** sont présentés du 9 juillet au 13 août, à 10 h.

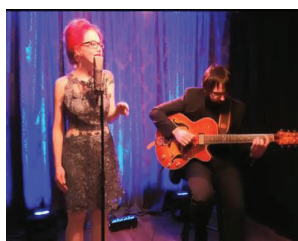


2 juillet
Patrice L'Italien
Pop-rock



9 juillet
Jazz'N'blues
Jazz-blues

16 juillet
Yvon Lévesque
Pop-rock



23 juillet
Souvenirs rétro
Rétro

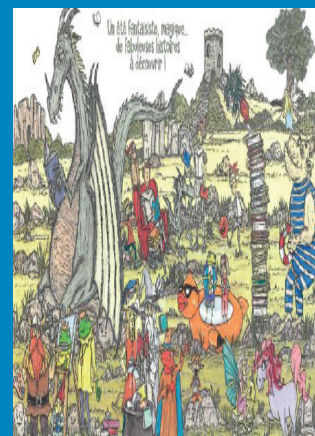
30 juillet
Jessica Pruneau
Country-folk



6 août
Duo Redrose
Pop-jazz

13 août
Jérôme Casabon
Pop

Tous les spectacles sont gratuits.
En cas de mauvais temps, les spectacles ont lieu à la salle Père-André-Boutin.



Le Club de lecture d'été est de retour

Le club de lecture d'été a débuté ses activités le 17 juin. Les jeunes doivent se présenter au comptoir du prêt pour s'inscrire.

On leur remet une pochette remplie de fiches d'activités, des signets à découper et des cartes de créatures magiques confectionnées par les jeunes qui ont participé au concours lancé l'automne dernier. Des tirages auront lieu durant l'été également.

Le thème explore le genre fantaisiste. Bienvenue aux dragons, elfes, héros, fées, gobelins, sorciers, trolls et monstres de toutes sortes!

Le club de lecture d'été vise à promouvoir l'importance de conserver de bonnes habitudes de lecture au cours de la période estivale et du rôle que la bibliothèque publique peut jouer en ce sens. L'accent est mis sur le plaisir de lire, la détente, les découvertes et tout ce qu'un livre peut occasionner de positif. Fin des activités le 31 août.

Pour les tout-petits et leurs parents



9 juillet
Yoopacabra



16 juillet
Les Débalancés

23 juillet
Maria Cannelloni

6 août
L'Orgue de Gentil Géant

13 août
Gabzy perd la boule



FRESQU'Ô FÊTE DE MONT-JOLI



Desjardins

Caisse de Mont-Joli-Est de La Mitis

10 ÉDITION

DU 11 AU 14 JUILLET 2019

Sous le chapiteau Stade du centenaire

Jeudi 11 juillet



Laurence Doire

20 h
et
21 h 30

Vendredi 12 juillet



LEBOEUF DESCHAMPS

ROCK N' ROLL PARTY

21 h

ET NANETTE WORKMAN

20 h



Yannick Gagnon

23 h



Tassez-vous de d'la,
des Colocs

Samedi 13 juillet

Activités familiales au centre-ville



11 h

Course de tacots
Club Optimiste



animation
par le personnel



14 h

Scène Bois BSL Château Landry

Samedi 13 juillet



23 h

20 h



Antoine Lévesque

21 h



High Five Band

Dimanche 14 juillet

Après-midi folklorique
avec Clément, Dany et Régis

de 13 h à 16 h



Entrée: 7 \$
gratuit avec bracelet

Coût des bracelets

Pré-vente 20 \$ jusqu'au 7 juillet

À la porte: 30 \$

Merci à nos commanditaires

